L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS JEUDI MATIN, 30 JUILLET 1874. 47me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI MATIN 30 JUILLET.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par E. Roger & Co., dans leurs salles d'encan,—Bottes, souliers et brodequins.

Par Placide J. Spear, au No. 12 rue du Canal, près Royale—ouvrages en cheveux, vitrières, jarres, bottes vides, etc.

Par Hoffman, Marks et Co, à leur salle de ventes, habillements, articles de toilette, chapeaux mâles, etc.

Ce qu'il faut faire.

Nos lecteurs ont vu par nos commentaires sur le bill d'enregistrement que vient de signer M. Kellogg, et d'après lequel les opérations électorales de novembre prochain seront conduites, que le parti de l'opposition doit avoir peu d'espoir de l'emporter et qu'il est à peu près vaincu d'avance. Plus nous réfléchissons à cela, plus nous sommes surpris que nos délégués à Washington n'en aient pas fait l'objet d'une communication spéciale au Sénat des Etats-Unis. Nous sommes surpris qu'ils n'aient pas fait observer que les élections dans le Sud ne se passent pas comme au Nord, d'une manière à peu près sinon complètement respectable.

Au nord, il y a qu'une race d'hommes; au sud, en Louisiane particulièrement, il y en a trois dont deux ont fait jusqu'à présent cause commune contre la race blanche. Ce sont par conséquent ces deux races, élevées par la race blanche, qui conspirent contre elle et repoussent ses représentants des corps délibérants de l'Etat; c'est par le fait de ces deux races qui, incapables d'agir par elles-mêmes, se laissent conduire par les picaros de la race blanche, que le gouvernement est livré aux fripons et aux ignorants, que les fonds publics sont pillés, les honnêtes gens spoliés, et qu'il ne reste plus ici que ruine, désespoir et misère.

Si nos délégués eussent dit au Sénat, au lieu de s'acharner à une élection volée par Grant et qu'évidemment il ne voulait pas céder, eh! messieurs, vous nous dites d'attendre les élections prochaines qui ne sont pas fort éloignées, nous le ferions bien si nous avions quelque espoir dans le résultat de ces élections. Attendre! il y a assez long temps que nous attendons et la patience, pas plus que la résignation, ne nous a manqué. Mais qu'avons-nous à espérer en novembre de gens qui font les lois sans nous et qui ont juré notre perte? En novembre, les citoyens iront aux polls en vertu d'un enregistrement nouveau et la loi d'enregistrement aura été faite par nos ennemis directs. Donc cette loi leur sera favorable. A-t-on jamais vu un parti fournir à l'opposition des verges pour se faire fouetter? Eh bien, c'est la race blanche, qui n'était pas représentée dans ces corps de colibris, qui sera battue encore une fois et vous dites alors que nous voulions voter la première élection puisque nous n'avons pas réussi dans la seconde. Nous demandons pour cette seconde élection une protection honnête; nous demandons d'être mis sur un pied d'égalité avec cette race que nous avons élevée et qui nous assassine. Est-ce demander trop?

Il est vrai qu'aux élections de novembre, qui sont congressionnelles, nous aurons des commissaires nommés spécialement pour inspecter les opérations et veiller à ce que les fraudes ne soient pas commises. Ces commissaires devront représenter tous les partis. Bien, mais par qui seront-ils nommés? Ils seront nommés par ce même juge de la cour des Etats-Unis qui s'est conduit si noblement et si charitablement à l'égard des prévenus de la paroisse Grant. Pouvons-nous avoir confiance en eux? D'autre part, la fraude aura été combinée d'avance, et quand on ira voter, elle aura déjà été consommée. Ce n'est pas aux polls que nous pourrons obvier aux méfaits de l'enregistrement; ce n'est pas aux polls que nous pourrons vider des discussions sur le droit des inscrits et sur le droit des exclus. L'enregistrement sera fait aux polls, et des centaines de blancs seront évincés. Voilà ce qui les attend.

Depuis que nous avons été assez maudits de Dieu pour être obligés de vivre sous le régime humiliant de cette double race qui n'existe, ou le droit, que pour se vouer à la vengeance envers nous, nous avons été assez pillés, assez volés; mais le vol qui nous a fait le plus de mal, c'est le vol du suffrage blanc. Ce vol fait, nous ne pouvons plus nous défendre; nos fortunes ne nous appartiennent plus; nous n'avons plus de garanties dans nos entreprises; nous n'avons plus de confiance dans nos travaux; nous n'avons plus rien; nous périssons. Nous regardons le vol du suffrage blanc comme un assassinat.

Un journal qui voit la chose comme nous se demande ce qu'il faut faire pour n'être pas encore une fois dupes des Radicaux, et il ne voit que l'expédient suivant: Il faut rendre M. Kellogg responsable de ces iniquités de l'enregistrement si elles s'accomplissent, et dans ce cas la responsabilité entraînerait pour lui perte de vie.

Il est certain que si dès le principe on eût rendu ainsi responsables les hommes qui ont ruiné tant de familles et les ont réduites au désespoir par des manœuvres financières dont le but était l'escamotage général des fortunes, il est certain, disons-nous, que la spoliation n'eût pas été aussi désastreuse et qu'elle se fût arrêtée plus tôt. Mais puisque nous avons tant fait que d'attendre sans violence, on pourrait même dire sans colère et sans haine vu notre incroyable longanimité, ne gâtons pas le mérite de notre patience et de notre résignation, si toutefois c'est là un mérite, et prévenons M. Kellogg des dangers de la situation, dangers pour lui, dangers pour tous. Disons-lui qu'il a un moyen de les éviter, s'il le veut, et que, s'il le fait, il s'honorera. Cette loi d'enregistrement est horrible; c'est le vol organisé du suffrage blanc, et ce vol sera exécuté partout où besoin sera, c'est-à-dire partout où par le nombre il pourrait faire échouer le suffrage noir ou de couleur.

Eh bien! que M. Kellogg renverse ou neutralise ces mauvaises dispositions de la loi en nommant pour enregistreurs, inspecteurs et assistants des hommes pris moitié dans le parti des noirs, moitié dans le parti des blancs ou des hommes de l'opposition. L'affaire est simple. Là où il y aura un inspecteur radical tous les assistants seront démocrates, et là où il y aura un inspecteur démocrate tous les assistants seront radicaux, et que recommandation soit faite à tous de se conduire loyalement et honnêtement! M. Kellogg peut agir ainsi d'autant mieux qu'il n'a plus rien à craindre du Congrès, du moins cela est probable; alors, s'il est à peu près sûr d'accomplir son terme comme gouverneur de la Louisiane, rien ne s'oppose de son côté à ce qu'il fasse faire une élection loyale.

Ce sera même pour lui le moyen d'avoir la bonne législature qu'il demande pour pouvoir réaliser les larges réformes dont le pays a besoin et qu'il lui faut absolument sous peine de périr.—Ce sont les paroles que M. Kellogg a prononcées naguères devant la Chambre de Commerce, et nous pensons qu'il tient à faire voir qu'elles ne sont pas pour lui des paroles en l'air. Il doit comprendre que les réformes dont il est question, et qui tiennent tout à la fois à l'administration et à l'économie politique, ne seront ni soutenues ni votées, dans les assemblées de l'Etat, s'il n'y a pas, dans ces assemblées, une très forte proportion de mandataires blancs, si cette proportion même ne constitue pas la majorité. Notre conviction à nous, et nous le disons sans passion et sans la moindre envie de nuire à quelqu'un ou d'écraser personne, notre conviction est qu'il faudra désespérer du salut de l'Etat et de la ville tant qu'une majorité de blancs ne conduira pas les délibérations dans les deux chambres de la Législature.

Nous voudrions être appuyé par nos confrères de la presse dans la campagne que nous avons entreprise contre la loi d'enregistrement, et nous voudrions aussi qu'ils recommandassent l'expédient que nous avons suggéré. Il faudrait faire même plus: il faudrait qu'une délégation de citoyens notables allât demander formellement à M. Kellogg le partage des nominations entre les deux partis, pour mettre à exécution la loi de l'enregistrement. M. Kellogg peut facilement accorder ce partage qui remédierait à une loi infâme. S'il le refuse, oh, alors, tant pis pour lui! Nous saurons ce qu'il est.

Le bill d'enregistrement.—M. Kellogg a publié une lettre pour répondre à une attaque dirigée faussement contre un bill d'élection qu'il n'a pas signé et qu'il n'a pas l'intention de signer. Le bill, dénoncé au Sénat des Etats-Unis et que M. West affectait de ne pas connaître dans son débat avec le sénateur Bayard, est en effet un bill d'élection et ce qui fut dit alors met M. Kellogg dans l'impossibilité de s'en servir. Ce bill fut stigmatisé, honni, à tel point que M. West lui-même aima mieux le renier que d'en prendre la défense. Nous ne concevons pas qu'un correspondant du Picayune, et le Picayune lui-même aient pu commettre cette méprise.

Mais si M. Kellogg répond de manière à faire croire qu'il a renoncé au bill d'élection, il n'en défend pas moins le bill d'enregistrement qui ne vaut pas mieux et au moyen duquel il peut faire élaguer des listes électorales tous les étrangers naturalisés qui ne sont pas connus pour leurs opinions radicales. M. Kellogg défend ce mode d'enregistrement et prétend qu'il vaut mieux que le mode d'usage sous le gouvernement de Warmoth. Il pourrait valoir mieux en effet tout en étant fort mauvais, et il est assez mauvais pour enlever au parti de l'opposition un bon nombre de voix.

Il est fâcheux que cette méprise ait eu lieu, car elle a donné à M. Kellogg l'occasion de dire qu'il renonçait loyalement à une odieuse législation électorale et de défendre, par opposition, un bill d'enregistrement qui ne vaut pas mieux mais que le correspondant attaquait beaucoup moins ou qu'il n'attaquait pas du tout.

Toutefois, la lettre de M. Kellogg nous fournit des armes contre lui. Il assure que son but est d'avoir d'honnêtes élections. Eh bien, dans l'article précédent, nous lui donnons le moyen de prouver sa sincérité en partageant les nominations d'enregistreurs entre les deux partis. Il ne saurait repousser cet expédient contre une pitoyable loi, s'il est aussi franc et aussi loyal qu'il le prétend.

Démocratie du 7e ward.—Les membres du club Démocrate du 7e ward sont prévenus qu'une réunion de ce club aura lieu jeudi, 30 du courant, à 8 heures du soir, dans la salle Ponstein, au coin des rues Morales et Bagatelle, pour affaires importantes.

Le grand tirage
De la Loterie de la Louisiane
Est fixé au 1er août.
Le grand tirage
De la Loterie de la Louisiane
Est fixé au 1er août.
Le grand tirage
De la Loterie de la Louisiane
Est fixé au 1er août.
Souvenez-vous en : samedi, 1er août.

UNE CHRONIQUE
—DE LA—
NOUVELLE-ORLEANS.

CONSTRUCTION DU PORT.

Le sol des bords de notre fleuve consistant principalement en une terre argileuse d'une couleur grisâtre et d'une grande cohésion, il était inévitable, en songeant au commencement de l'établissement de notre ville à construire un port convenable pour la commodité de la navigation, de penser à faire aucune construction durable, qui aurait pu, comme nos ouvrages actuels des wharfs, servir au débarcadère des marchandises comme nous le voyons de nos jours. D'ailleurs la colonie n'était point à même de faire des dépenses aussi coûteuses que le sont celles qui, annuellement, exigent la réparation et reconstruction des ouvrages de notre port, que les changements du courant du fleuve et la hausse et la baisse de ses eaux occasionnent sans relâche et par là deviennent une source interminable de débours.

Les autorités coloniales plus sensées se contentèrent d'applanir les bords de notre fleuve vis-à-vis la ville, et lors des eaux basses construirent des douces pentes au pied des rues perpendiculaires aux bords du fleuve, afin de faciliter l'abordage des embarcations et des navires qui, au moyen de ponts volants, construits sur quelques grands poteaux ou poutres recouverts de planches, se trouvaient à toutes les commodités nécessaires pour la décharge aussi bien que pour l'affrètement de ces navires. De forts blocks, enfoncés dans la terre, placés de distance en distance le long de la levée servaient aux embarcations pour s'y amarrer, et cela dura jusqu'en 1820, quand les administrations contenues de Saml. Jarvis Peters ont commencé à renverser l'ancien système d'économie de notre ville.

La profondeur de notre fleuve dans notre port avait, de tout temps, rendu inutile aucun autre travail que celui que nous avons indiqué, pour faciliter le déchargement des navires et embarcations, et comme du temps de la Colonie le commerce d'outre-mer comme celui de l'Ouest ou de l'intérieur de notre pays n'avait point atteint les proportions actuelles, ces médiocres travaux suffisaient pour tous les besoins de notre port. Mais, depuis que d'autres administrations se sont emparés de ce sujet, nous avons vu annuellement augmenter les dépenses pour l'entretient de notre port, sans qu'il soit résulté de là aucune satisfaction ni pour le public en général ni pour le commerce ou la navigation qui y sont plus spécialement intéressés.

Et comment peut-il en être autrement si on prend en considération que les constructions élevées en bois, les wharfs et les longues lignes de débarcadères tous les ans, après la baisse des eaux, naturellement éprouvent une secousse ou déplacement par le changement apporté durant les eaux hautes, par le frottement du courant du fleuve et le soulèvement de toute la charpente par l'effet des eaux lesquelles, en se retirant, laissent s'affaisser toutes ces constructions et souvent les ensevelissent dans leur vase ou le limon du fleuve.

Notre fleuve, qui dans la saison des eaux hautes charrie une grande quantité de vase ou de limon, dans certaines localités, c'est-à-dire, communément dans les anses où le courant n'est pas aussi fort, dépose cette vase, en formant ce que l'on est convenu d'appeler les battures ou bancs de sables. Cela a lieu dans les endroits où le remous ou le contre courant occasionne un certain arrêt dans l'écoulement des eaux pluviales et par là donne le temps aux eaux de laisser s'abaisser vers le fond, les parties trop chargées de ce limon ou vase argileuse.

Notre port était exempt de cette incommodité lors de sa fondation, mais vers l'année 1790, quand plusieurs établissements s'étaient formés vers la pointe appelée la pointe des Tchoupitoulas, alors on vit pour la première fois qu'une batture venait à se former dans cette partie de notre rade et menacer peu à peu, en descendant le long du fleuve, de combler notre ancien port par ses dépôts annuels. C'est aussi depuis cette époque que la grande contestation prit naissance, (nous aurons occasion d'en parler plus tard,) pour la possession de cette même batture, qui pour lors occupait pendant tout une génération nos tribunaux de réclamations sans fin.

Ce qui avait beaucoup contribué à former et plus tard à accélérer la formation de cette batture ou atterrissement, c'était la station d'immenses radeaux de bois de chêne, de frêne, de cypre et autres bois de construction, amarrés vis-à-vis les moulins à scie, d'abord mûs par les eaux du fleuve, et plus tard par la vapeur, lesquels radeaux détournaient le courant rapide du fleuve et occasionnaient de cette manière le remou vis-à-vis le faubourg Ste-Marie. Mais avant que cette même batture eût pu se prolonger jusque dans le port de l'ancien carré de la ville, le courant s'était frayé une plus grande route, en enlevant une partie des bords, situés vis-à-vis la ville, et de cette manière la force du courant fut dirigée plus bas au-dessous de la halle aux viandes et maintenant se trouve même plus loin, c'est-à-dire presque en face de l'ancien faubourg Marigny.

Nous mentionnons ces faits pour indiquer comment du temps de la navigation coloniale il n'était point question de changement de port, et que l'on n'aurait point songé à transporter les navires jusqu'à Carrollton, parceque des obstructions telles que nous les avons relatées, changeant continuellement l'assiette du port et la commodité du commerce et de la navigation, n'aurait point trouvé d'encouragement de la part des autorités ni de la part des contribuables qui sont intéressés à la stabilité des établissements du pays et non au perpétuel changement des intérêts matériels de la communauté. Nous nous sommes un peu étendu sur ce sujet, pensant que l'importance de la question justifie, même de nos jours, nos observations.

Institut St-Charles.—Les exercices de fin d'année des élèves de cette excellente maison d'éducation ont eu lieu hier soir, à la salle Grunewald, et se sont prolongés jusqu'à onze heures et demie.

Nous renverrons donc à demain le compte-rendu de cette solennité.

Ameublements.—Nous avons vu hier des meubles magnifiques provenant du grand dépôt de M. Joe Hubbard, au coin des rues Remparts et Perdido. Nous avons été surpris de la modicité du prix qu'ils avaient coûté et jusqu'à présent nous n'avons rien vu de si bon marché. Nous invitons donc les personnes qui ont à faire des emplettes de meubles, à aller visiter le magasin de M. Hubbard. Elles en sortiront satisfaites pour peu qu'elles aient envie d'acheter.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Adresse du comité exécutif démocratique de paroisse.

Les patriotes qui composent le comité exécutif démocratique de paroisse donnent au peuple de la Nouvelle-Orléans d'excellents conseils qui seront suivis, nous l'espérons.

Dans un pareil moment l'unité d'action est indispensable au succès, et toutes les petites querelles, toutes les petites jalousies, les mesquines rancunes de partis doivent faire place devant l'intérêt commun.

Tous les conservateurs, qui professent n'avoir qu'un seul but, la régénération de la Louisiane, doivent rester sourds aux perfides insinuations des politiciens, qui veulent des places quand même et pour qui tous les moyens sont bons.

Nos pires ennemis sont ceux qui prêchent la désunion dans nos rangs, car la désunion en face des phalanges serrées de nos adversaires politiques, c'est la honte et l'expropriation.

Nous conseillons donc à tous nos lecteurs de lire et de méditer l'adresse de notre comité de paroisse :

Comité Démocratique de Paroisse, Nlle-Orléans, 28 juillet 1874.

Au peuple de la Nouvelle-Orléans :

Le moment d'une élection importante approche qui implique les intérêts vitaux de l'Etat et de la paroisse.

Dans le but d'améliorer autant que possible notre déplorable condition, il est urgent que tous les conservateurs agissent de concert et votent avec unanimité en opposition au radicalisme.

Nous appelons l'attention sur l'adresse du comité central de l'Etat qui a tracé un programme assez libéral pour concentrer tous les éléments qui voudraient assurer notre salut futur. Nous invitons donc tous les conservateurs à agir avec nous, à faire inscrire leurs noms dans le club central de chaque ward et à participer aux élections pour les délégués des conventions d'Etat et de paroisse, qui auront pour but de nommer des candidats.

Dans les élections précédentes, on a souvent offert à nos concitoyens de couleur, qui sont conservateurs, de se joindre à nous et de soutenir, pour les places publiques, ceux de nos candidats qui sont identifiés avec tous les intérêts du pays, mais, tous nos efforts dans ce sens n'ont produit aucun résultat.

A cause de cela, ils ne peuvent pas être surpris que le comité conseille aux conservateurs de la paroisse d'Orléans de faire une distinction entre les travailleurs qu'ils emploient.

Un conflit de races sera toujours regrettable, mais, quand les intérêts les plus matériels des patrons sont en jeu, ils ont le droit de se protéger par tous les moyens possibles et de n'employer que ceux qui voudront les aider à libérer l'Etat d'un gouvernement inique, qui a accompli presque complètement déjà, la ruine de tous les hommes honnêtes et industrieux des deux races. Nous recommandons que l'on travaille avec zèle dans tous les wards, pour sauvegarder les intérêts du parti conservateur et que l'on organise des clubs; nous invitons tous les conservateurs à se grouper sous la bannière démocratique, afin que par l'élection d'hommes purs et désintéressés pour représenter notre population dans les deux chambres de la Législature, aussi bien que pour remplir toute place publique importante, ils puissent rendre à l'Etat sa prospérité et ses garanties passées et lui donner un bon gouvernement.

P. Malochée, Président.
Will Steven, Vice président.
E. L. Bower, Secrétaire.

Le comité central démocratique répond à l'adresse des paroisses du Nord.

La lettre suivante a été adressée au gouverneur McEnery par le comité central démocratique de l'Etat:

Gouverneur John McEnery, Monroe, Louisiane.

Le comité central démocratique de l'Etat s'est réuni hier, dans le but de prendre en considération la suggestion qui a été faite de changer le siège de la convention démocratique de l'Etat de la Nouvelle-Orléans à Baton Rouge, ou à un autre endroit. Vous vous souvenez qu'à la première séance du comité, au mois de juin dernier, on a discuté la question de savoir où la convention devait se réunir, et les membres de la Nouvelle-Orléans ont exprimé unanimement leur préférence pour Baton Rouge. A cette réunion, cependant, il a été décidé qu'on ne prendrait d'autre mesure que de convoquer tous les membres du comité, afin d'inaugurer la campagne.

On a pris aussitôt toutes les précautions pour que tous pussent être avertis à temps, afin de se rendre à l'appel. Avis en a été donné dans les journaux et des lettres particulières ont été adressées à tous les délégués des paroisses rurales.

A cette réunion générale, un membre de la campagne, dûment secondé par un autre membre, a proposé que la convention eût lieu à la Nouvelle-Orléans. Six autres délégués des campagnes ont parlé en faveur de la motion, et les membres de la ville ont cédé devant l'expression de leur désir.

Ce n'est après tout qu'une affaire de convenance que la convention se réunisse à un endroit plutôt qu'à un autre, et encore une fois les délégués de la Nouvelle-Orléans seraient disposés à céder aux vœux de leurs collègues des paroisses; mais ce n'est pas seulement un changement de local qu'ils demandent; ils veulent aussi que le comité central démocratique de l'Etat proclame la dissolution du parti démocratique et se joigne à eux pour convoquer une convention qui aurait pour but d'organiser un autre parti.

Le comité n'a que des pouvoirs limités et, par conséquent, il n'a pas le droit de changer sa ligne de conduite. En outre, il est arrivé à la conclusion que la suggestion n'était pas raisonnable, puisqu'on parle dans le communiqué, de concessions mutuelles immatérielles, tout en posant comme ultimatum que le comité rappellerait sa convocation d'une convention démocratique et souscrirait à l'appel d'une convention constituée selon les désirs des signataires du dit communiqué.

Le comité refuse sans hésiter d'accepter la proposition, quoiqu'il ne refuserait pas si l'on insistait à changer le local de la Convention démocratique d'Etat.

Le comité espère qu'après réflexion, on cessera de s'opposer à ce que la campagne électorale soit conduite sous les auspices du parti démocratique, et que les conservateurs, comme en 1868, se réuniront tous sous la bannière. J'ai l'honneur d'être, avec respect,

Votre obéissant serviteur,
Albert Voorhies,
Président du comité de correspondance.

M. Kellogg demande à expliquer le bill d'enregistrement.

M. Kellogg est plus bavard que ne l'était son prédécesseur Warmoth et il nous semble possédé du cacoethes scribendi, s'il faut en juger par la lettre qu'il a adressée au Picayune, pour expliquer l'infâme loi d'enregistrement qu'il vient de signer.

Nous avions cru que M. Kellogg était plus fort que cela, car sa lettre,—qui ne contient d'ailleurs que des platitudes et des lieux communs,—devient une arme contre lui-même, tout autant que sa calomnie irréfléchie contre la ligue blanche de la paroisse Caddo.

Dans le cours de sa lettre, M. Kellogg déclare naïvement qu'il n'a jamais manqué à une promesse de sa vie, et il ose dire cela en présence des faits les plus patents qui prouvent que c'est exactement le contraire qui est vrai.

Ce qu'il y a de plus beau, cependant, c'est que le pseudo termine sa lettre en disant :

"Quant à moi, je suis déterminé, par tous les moyens en mon pouvoir, à accorder toutes les facilités imaginables à chaque citoyen, afin de lui assurer par enregistrement le droit de vote."

C'est du dernier ridicule et c'est si grotesque, que si le vice-régent de Dieu était en ce moment à la Nouvelle-Orléans, nous accuserions M. Kellogg d'avoir soupé avec lui avant d'avoir écrit cette fameuse lettre.

Il n'y a qu'une chose à dire: Si M. Kellogg a des intentions aussi pures, comment se fait-il qu'il ait signé ce bill d'enregistrement qui le laisse maître de disposer à sa guise de l'élection?

Une Difficulté.

Nous apprenons que vers trois heures hier après-midi, M. David C. Moise, un rapporteur du Bulletin, et un M. J. W. Hamm, président d'une compagnie d'assurance des marchands dont le bureau se trouve au No. 49 de la rue Carondelet, après avoir échangé quelques paroles, au coin des rues Carondelet et Gravier, se sont portés à des voies de faits. Ils ont été séparés par des passants, avant d'avoir pu se faire grand mal.

La difficulté vient d'une attaque du Bulletin contre la compagnie de Hamm.

Le temps fuit
Et d'une façon irréparable.
Hâtez-vous donc d'acheter
Votre coupon de billet.
Le temps fuit
Et d'une façon irréparable.
Hâtez-vous donc d'acheter
Votre coupon de billet.
Le tirage de la Loterie a lieu
Samedi, le 1er août.

Echos de Versailles.

Nous sommes en plein chaos.

Avez-vous compris? Voilà la demande qui sort de toutes les bouches. Chacun propose son interprétation, et, comme les interprétations ne s'accordent guère, un mot, un seul mot se trouve sur toutes les lèvres: LA DISSOLUTION.

Nous sommes en mesure d'affirmer qu'une demande formelle de dissolution sera proposée à la Chambre, sinon aujourd'hui, du moins très prochainement. Cette demande n'émanera point d'une individualité isolée. Ce qui est particulièrement grave, c'est qu'elle sera apportée à la tribune par un membre du centre droit, c'est-à-dire du groupe qui a été, jusqu'à présent, le plus opposé à toute idée de dissolution.

Des négociations se sont engagées à cet effet, entre M. Raoul Duval d'un côté, et MM. Lambert Sainte-Croix et Chaper de l'autre. Ce sera sans doute sous le patronage de ces derniers que la demande de dissolution sera produite. L'urgence sera réclamée, et, très-vraisemblablement obtenue.

Quelle sera alors l'attitude du Gouvernement.

Nous ne voulons pas nous engager trop avant sur ce terrain délicat. Qu'il nous soit cependant permis de dire une chose: il s'est fait, dans l'esprit du Maréchal MacMahon, un grand changement à l'égard de la dissolution. Naguère encore, dans toutes ses conversations, il en repoussait jusqu'à la plus simple allusion. Aujourd'hui, il entrevoit cette éventualité comme la seule qui permette de sortir des équivoques et des incertitudes de la situation actuelle.

Ce sentiment, M. le maréchal de MacMahon l'a laissé percer dans quelques paroles de mécontentement qui lui sont échappées, en apprenant les incidents de la séance.

Il est bon de dire, en effet, que le cabinet du Maréchal était relié à l'Assemblée par un fil télégraphique spécial, on est averti pour ainsi dire instantanément à la Présidence de tout ce qui se passe au sein de l'Assemblée. Or, quand l'ordre du jour Paris eut été repoussé, le Maréchal télégraphia au ministère de venir se réunir chez lui.

Le conseil eut lieu et dura une heure. Le ministère commença par offrir sa démission. Le Maréchal la refusa péremptoirement. Il fut donc s'attendre à ce que le ministère reste constitué tel qu'il est. A la suite de ce conseil, M. de Fourtou fit prier M. Lambert Sainte-Croix de se rendre auprès du Maréchal, pour discuter avec lui la question de la dissolution.

Un enfant gâté du centre gauche, un de ces jeunes hommes politiques qui sont la terreur de leur parti, M. Wilson, disait à la suite du vote contre le ministère:

—Nous avons porté là au maréchal MacMahon un coup dont il ne se relèvera pas!

M. Wilson disait la vérité. Le centre gauche est, au fond, très hostile au maréchal MacMahon. Seulement le centre gauche en convient très difficilement, tandis que M. Wilson, lui, en bon jeune homme qu'il est, met, comme on dit vulgairement, les pieds dans le plat.

Il est toujours curieux de suivre dans le public l'émotion que provoque une séance extraordinaire de la Chambre. Nous avons selon notre habitude, fait le voyage circulaire des boulevard.

Sur les grands boulevards on se serait cru revenu aux jours du siège, lorsqu'on savait qu'il y avait eu un combat dans la journée. Autour des kiosques on achète tous les journaux, et, autour des reverbères, ont lit les journaux sur l'épaule des uns et des autres.

Plusieurs journaux du matin ont publié des éditions successives jusqu'à dix heures du soir, ce qui n'a pas été peu pour dans l'énorme vente qui a eu lieu hier soir. On pensait que du moment que des journaux du matin se mêlaient de la chose, c'est que les événements étaient sérieux.

Chose curieuse, c'est que les gens qui lisaient le compte-rendu de la Chambre s'arrêtaient presque tous au premier vote, et glosaient sur ce sujet sans prendre la peine d'aller jusqu'au bout de la séance qui est un démenti à son commencement.

La petite agitation de la soirée était circonscrite entre le Grand Café, place du Nouvel Opéra, et le café du Gymnase.

Vers dix heures du soir, la nouvelle est arrivée sur les boulevards extérieurs que le ministère avait la minorité. Le public, en ces endroits excentriques, ne connaissait encore que le premier vote de la Chambre.

Les propos allaient assez dru, mais ce qu'il en ressortait c'était que l'on ne comprenait rien à toutes ces manœuvres parlementaires.

Chez un marchand de vins du boulevard des Batignolles nous avons été témoin de la scène suivante:

Un homme en blouse arrive et s'écrie:

—Le ministère est f...ichu. J'paye un litre.

—Et puis après?—a dit un second consommateur, avec une indifférence des plus ironiques,—qu'est-ce que ça nous fait, si Mac-Mahon reste!

OPINION DE LA PRESSE ANGLAISE SUR LA SÉANCE DE MERCREDI.

Le Times pense que l'Assemblée, dépourvue de leaders et n'ayant pas de politique arrêtée, émet des votes hésitants et incertains. Elle ne sait que penser, que dire, que faire. Il ne voit que la dissolution en perspective, mais il estime qu'il sera difficile d'obtenir un vote spontané sur cette question. Que même les républicains hésiteront à courir les chances d'une réélection à la suite des changements de circonscription qu'on doit créer. Selon lui, il faut attribuer le désir de restauration de la famille impériale au peu de respect qu'a la France pour l'Assemblée actuelle et pour le système du gouvernement parlementaire dont elle est la caricature.

Le Daily News fait remarquer que la défaite du ministère, bien qu'atténuée par le vote de l'ordre du jour pur et simple, a atteint le maréchal lui-même. La rupture s'est faite entre le chef du pouvoir exécutif et l'Assemblée. L'avenir lui semble plein de mauvais présages. La dissolution lui paraît inévitable, mais après? Le maréchal fera-t-il une autre Assemblée ou gouvernera-t-il pendant sept ans avec l'armée, à laquelle il a fait récemment appel.

Le Post pense que la conduite loyale et ferme du maréchal lui fait honneur.

En ce moment, le pouvoir est entre ses mains, et s'il abandonnait son poste, ce serait le signal d'une guerre civile terrible. Il trouve monstrueux l'alliance de l'extrême droite avec la gauche. Le drapeau rouge, dit-il, ne peut être souillé, mais le drapeau blanc doit se sentir sali au contact de la loque de Gambetta.

Selon lui, Monsieur le comte de Chambord a eu raison d'écrire qu'il ne voulait point de ces luttes stériles qui déconsidèrent un gouvernement, et dont le maréchal fait aujourd'hui la triste expérience.

Le Daily Telegraph cherche à expliquer la raison des votes contradictoires des différents partis, et il arrive à cette conclusion que, divisée comme elle est, l'Assemblée ne peut rien fonder; qu'en conséquence, la dissolution est inévitable.

On lit dans la Patrie:

Maintenant que les derniers voiles qui cachaient les véritables intentions du centre gauche sont déchirés, que les conservateurs sondent les profondeurs de l'abîme où ce groupe a été à deux doigts de les conduire, s'ils veulent avoir un avant goût des bienfaits que leur préparait la République Casimir, ils n'ont qu'à suivre attentivement les débats du procès qui vient de s'ouvrir à Bourges, relativement au pillage de l'évêché d'Autun par les garibaldiens pendant la dernière guerre.

Ils y verront grouiller tout ce monde éclos comme par la génération spontanée, au lendemain du 4 septembre, et qui ne demande qu'à reprendre sa place au soleil et à recommencer la curée. Patiemment, tout ce monde attendait le vote d'hier, et, si le centre gauche eût triomphé, le jour, née eût été bonne pour eux. L'Assemblée l'a compris à temps. Mais on peut lui retourner aujourd'hui le mot célèbre de M. Thiers: Il n'y a plus une seule faute à commettre.

Incendie.

Hier soir, vers onze heures et demie, un incendie s'est déclaré dans une maison double sise rue Dauphine, entre Tchoupitoulas et Rousseau, appartenant à Mme veuve Howard et habitée d'un côté par M. Sterrett, et de l'autre par M. John Russell.

L'alarme donnée à une boîte dans le voisinage, a amené promptement sur les lieux les pompiers, qui, avec leur énergie habituelle, ont réussi à arrêter les progrès de l'élément destructeur avant qu'il n'ait commis de dégâts sérieux.

Les pertes sur le mobilier de M. Russell sont couvertes par une assurance de $500 à la compagnie "American Mutual;" celles sur le mobilier de M. Sterrett sont également couvertes, et pour la même somme, à la compagnie "Commercial." Nous n'avons pu nous procurer des renseignements précis quant aux dommages causés sur la bâtisse.

Un mot dont nous garantissons l'entière authenticité:

Au moment où M. Magne quittait l'Assemblée, il rencontra, sur le trottoir, M. Ernest Picard, qui attendait un de ses collègues.

—Je vous remercie, monsieur, lui dit M. le ministre des finances, de m'avoir rendu à la vie privée.

—Vous n'avez pas à me remercier, répondit M. Ernest Picard avec bonhomie, car "je n'ai fait que suivre les instructions de M. Thiers, mon chef de file! M. le président....oh! pardon, M. Thiers a, seul, conduit toute la bataille parlementaire."

L'attitude de M. Thiers dans la séance d'hier, a été bien véritablement extraordinaire.

Tantôt debout, tantôt assis, mais toujours se démenant comme un diable dans un bénitier, au moment du vote, il donnait ses ordres à la gauche républicaine et au centre gauche pendant que M. Gambetta donnait bruyamment les siens à l'extrême gauche.

Les deux aides de camp de M. Thiers étaient MM. Wilson et Hervé de Choiseul.

Nous avons remarqué que, pendant tout le temps qu'a duré le vote, l'ambassadeur de Prusse n'a pas quitté un seul instant des yeux M. Thiers, et que, quand on a fait connaître le résultat du scrutin, il s'est mis à sourire.

M. de Blacas, confident de M. le comte de Chambord, assistait hier à la séance de l'Assemblée nationale, dans la tribune des anciens députés.

Il y a beaucoup de lots
A la Loterie de la Louisiane;
Il est facile d'y gagner quelque chose;
Prenez donc un billet.
Il y a beaucoup de lots
A la Loterie de la Louisiane;
Il est facile d'y gagner quelque chose;
Prenez donc un billet.
Nous vous le répétons,
Prenez vite un billet.

TEMPÉRATURE.—29 juillet 1874. Thermomètre de C. Duhamel, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	83	28
12 M.	94	35
3 P. M.	93	37
6 P. M.	90	32

30

Guérison contre palliatif.—Il y a beaucoup de remèdes qui procurent un soulagement passager sans toucher à la source du mal. Les Amers de Hostetter n'est pas de ces remèdes là. Le grand tonique et restaurant ne y a absolument pas avec la maladie et n'affaiblit pas le système. Ce n'est pas un simple palliatif et ne trompe pas. Rarement quelques désagréables symptômes. Non, ce principe qui restaure, fortifie et régularise est pénétrant. Il va à la source de la difficulté dans les fluides et solides du corps, et est courant par les canaux et artères. Dans la dyspepsie, ces amers fortifient l'estomac; dans les maladies de foie ils régularisent le flux de la bile, dans la constipation ils facilitent une habitude ponctuelle du corps, ils donnent une nouvelle vigueur au système nerveux, dans les rhumatismes ils attaquent la souffrance et dans toutes les maladies générales, ils rétablissent la constitution affaiblie.

Succès basé sur le mérite.

Les droguistes—qu'ils vendent en gros ou en détail—disent généralement qu'aucun des remèdes offerts au public américain n'a jamais, en si peu de temps, trouvé autant d'acheteurs que le Golden Medical Discovery du Dr. Pierce. On ne saurait prétendre que cette popularité soit due à une publicité plus grande que celle qui a été donnée à d'autres médicaments, car tel n'est pas le cas. L'explication du succès dont nous parlons se trouve dans les merveilleuses guérisons opérées par le Medical Discovery dans les cas de bronchites, de maux de gorge et d'affections pulmonaires; ajoutons que la science n'a encore rien inventé de semblable pour purifier le sang—propriété qui en fait un remède souverain dans les maladies de foie et celles qui proviennent du sang, celles qui sont scrofuleuses et les maladies de la peau.

Le Medical Discovery non seulement réalise les espérances des personnes qui y ont recours, mais les surpasse de beaucoup. Ceux qui lui sont redevables de leur guérison sont des annonces vivantes. Aussi n'est-il pas étonnant que le pharmacien qui tient à plaire à sa clientèle ait toujours à leur disposition une grande quantité de ces précieux remèdes.

Jesup, Iowa, 8 mai 1873.

Au Dr. R. V. Pierce,

Cher monsieur—Nous vous annonçons avec plaisir que vos remèdes se sont vendus infiniment mieux que nous le pensions. Nous les considérons comme les meilleurs qu'il y ait. Tout le monde en fait l'éloge.

9juin—6f v&c R. L. Smith & Co.

Décédé hier soir, à 1/2 heure, à l'âge de cinquante-dix ans, L. PEPITE DAVID. Ses amis et connaissances et ceux de son neveu Victor et Leide Prados, sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui jeudi, 30 courant à cinq heures et demie. Le convoi partira de la demeure de son neveu, No 187 rue Ste-Anne, entre St-Claude et Trémé.

SERVICE FUNÈBRE

Un service funèbre sera célébré samedi, 1er août, à 8 heures du matin, à l'église St. Vincent de Paul, Troisième District, en mémoire de feu FRANÇOIS BELLOCQ. Les parents et amis du défunt et ceux de sa veuve, sont respectueusement invités à assister à cette cérémonie.

30 juill—2t

Démocrates du 7ème Ward Attention!—Une réunion spéciale du club démocratique du septième ward aura lieu JEUDI, 30 juillet, à 8 heures du soir, au Ponstein Hall, angle des rues Morales et Bagatelle, pour affaires importantes.

JAS. D. EDWARDS, président.
R. MARIN, secrétaire. 29 juillet.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Home de la Nouvelle-Orléans,—No 2 rue du Camp. Nouvelle-Orléans, le 29 Juillet, 1874.—A une élection tenue le 3 du courant, par les actionnaires de cette Compagnie, les messieurs dont les noms suivent ont été dûment élus Directeurs pour l'année courante:

John I. Adams, P. Malochée,
J. C. Denis, M. Abrahams,
W. A. Gordon, A. Glass,
M. L. Navra, F. Labarre,
H. Peychaud.

Et à une assemblée de Directeurs, tenue le 27 du courant, M. H. Peychaud a été unanimement réélu Président, M. John I. Adams, Vice-Président et Louis Barnett, secrétaire.

30 juil—3f LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Avis spécial aux Expéditeurs.—Compagnie du Chemin de Fer de la Nlle-Orléans et de Mobile.—Bureau du fret général, Nlle-Orléans, 30 juillet 1874.—La poudre, le pétrole et autres articles combustibles ne seront reçus par cette compagnie les lundis seulement, à partir de cette date.

30 juillet—6t R. D. CARPENTER, Agent général pour le fret.

Aux votants démocrates du cinquième ward.—Les listes d'enregistrement des membres démocrates du 5e ward resteront ouvertes aux endroits ci-après indiqués:

Au quartier général, Nos 133 et 135 de la rue des Remparts, pendant sept jours—du 28 juillet au 7 août, inclusivement;

Au No 85 de la rue Ste-Anne, pendant quatre jours,—du 4 au 7 août, inclusivement;

Au coin des rues St-Pierre et Gravier, pendant quatre jours,—du 13 au 17 août inclusivement;

Le bureau d'enregistrement sera ouvert de sept heures du matin à huit heures du soir.

Les démocrates du ward sont instamment priés de se conformer à cette réglementation.

CLÉMENT RAMOS, Président du Comité exécutif.

29juil au 17 août—

Salle du Club Democrate Central du Cinquième Ward.—Nouvelle-Orléans, 28 juillet 1874.—Conformément à l'ordre reçu du Président du comité démocrate de Paroisse, les votants du cinquième ward sont priés d'assister à une assemblée qui aura lieu JEUDI SOIR, 30 du courant, à sept heures et demie, aux Nos 133 et 135 de la rue des Remparts, à l'effet d'élire les délégués au comité de paroisse, et remplacement de M. John H. Caballero, démissionnaire.

LÉON QUEYROUZE, Président.

GASTON BONNAFON, Secrétaire. 28 juil—

Au Public.

Le grand tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane (numéros simples) aura lieu SAMEDI, 1er août 1874, à midi, au-dessus de la salle de la Compagnie.

Trois grands Lots de.........$10,000.
Seulement 10,000 numéros.
Prix du Billet.........$10 seulement.

Le public est invité à assister au tirage. Les portes s'ouvriront à midi moins un quart. Entrée par la rue de l'Union.

L'Union Française.

BUREAUX, RUE ST-LOUIS, No. 9.

Le public est informé que l'Union Française tient à sa disposition des cultivateurs, artisans et ouvriers de toute profession. Des livres sont ouverts pour recevoir les demandes des travailleurs et celles des personnes désirant les employer. Un cours d'anglais gratuit a lieu au siège de la société les Lundi, Mercredi, Vendredi soir à 7 heures.

11 juin—1an Président, L. RENTON.

Avis.

Le DOCTEUR GRIARD informe sa clientèle que, à partir de ce jour, ses consultations auront lieu de deux à trois heures de l'après-midi, au coin des rues Orléans et Dauphine.

18 juillet—1m.

Réouverture

de l'ancienne Ecurie de Charles Labarde, au No 62 de la rue ... Appartement sujet ... L'OUVERTURE de cet établissement aura lieu vers le 1er août. Les personnes qui voudraient placer leurs chevaux ... devront s'adresser ...

U. MARINONI.

69..........VIEILLE-LEVÉE..........69

A VENDRE EN MAGASIN.

150 Barriques vin de Bordeaux, ... Barriques ... Caisses huile d'olive, différentes marques, Caisses macaroni et vermicelli d'Amida. ... Moutarde, Dijon. ... Vinaigre. ... Porto et Sherry. F. Valente et Meissier. ... Vermouth, Sel ... A vendre par

U. Marinoni, 69, Vieille-Levée.

Boulangerie à vendre.

Le soussigné offre à vendre sa boulangerie, connue sous le nom de St-John ... Pour les conditions, s'adresser sur les lieux à ... Rue Royale No. 116, en face du Marché.

Compagnie d'Assurance du Peuple DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Bureaux, No 5 de la rue St-Pierre.

TROISIÈME ÉTAT ANNUEL.

Conformément aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant: Primes reçues dans l'année expirée le 30 juin 1874. ... Total des primes ... Bénéfice net ... L'actif de la Compagnie ... Total de l'actif.

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

E. H. DAVIS, Président.
A. SOCOLA, Vice-Président.
A. CHASSEN, Secrétaire.

Signé sous serment par-devant moi, à la Nlle-Orléans, ce 9ème jour de juillet 1874.

ANT. DOMBOUCOURT, Notaire Public.

Nouvelle-Orléans, 14 juillet 1874.—Aujourd'hui a une réunion des Directeurs, il a été résolu, à l'unanimité, qu'un dividende de DIX pour cent sur le capital payé soit déclaré et porté au crédit des billets d'actions (stock notes), également, qu'un dividende de QUINZE pour cent, COMPTANT, sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 30 juin 1874 sera payé à dater du dixième jour du mois d'août 1874.

DIRECTEURS:

E. H. Davis, Jos David, A. Socola, M. Marks, J. Minot, David Hughes, Ernest Pragst, J. J. Reiss, E. A. Lisambert, P. Sonlahn, H. Haag, M. Mossé, J. Rabatela, ... J. E. Bourdeau, S. Canton, J. V. Moblers, J. Newhauser, J. B. Holeri, F. Jaubert, A. Huber, M. Dumouvich.

BARNETT & CAMMACK, COURTIERS.

72..........RUE CARONDELET..........72

Achètent et vendent: BONS, ACTIONS, GAGES, Valeurs de Ville et d'Etat. Argent prêté sur garantie. ... Négociations d'hypothèques.

Une fortune pour quelqu'un.

A vendre à l'amiable, un restaurant et pension bourgeoise bien achalandé, rue Dumaine, près du marché; tout meublé.

Tables, chaises, vaisselles, nappes, serviettes, ... Pour plus de renseignements, s'adresser à W. F. FRERET, 39, rue du Camp.

B. F SIMMS,

Au No. 29 de la rue Natchez.

Agent des "Mississippi Mills" ... TWEEDS, couleurs assorties. COTONS, OSNABURGS, ... COTONS ... COUTIS ... DENIMS ... JEANS ... FILS LAINE, toutes grosseurs, ... FILS A COUDRE, 1, 2, 3. 7 juillet —1m

MORRISON & WOODWARD,

Fabricants, Agents et Négociants-Commissionnaires.

Seuls agents pour la vente des célèbres machines ...

C. H. ZIMMERMANN

130..........Rue du Canal..........130

Agent pour les célèbres Montres "LONGINES" fabriquées à St-Imier, Suisse, par ERNEST FRANCILLON. ...

MARCHANDISES SÈCHES POUR DU COMPTANT

... G. Jaubert & Co. 39.......CHARTRES.......39 ... Les acheteurs au comptant se convaincront ... No. 39 DE LA RUE DE CHARTRES. NOUVELLE-ORLÉANS.

RÉCLAMATIONS.

Les ETRANGERS (Français, allemands, italiens et autres) ayant des réclamations ... J. G. EUSTIS, Avocat, commissaire des Etats-Unis. ...

KEEP & RAYMOND.

77 et 79.....RUE POYDRAS.....77 et 79

...

UNE BOITE

Donne une guérison parfaite DE LA FIEVRE EN FRISSON.

Un préservatif infaillible DE LA FIÈVRE EN FRISSON.

PAS DE QUININE! PAS DE MERCURE! PAS D'ARSENIC!

Les PILULES du Dr BELLAMY

C'est un NOUVEAU TRAITEMENT DE LA FIÈVRE EN FRISSON. Le remède chasse la maladie du système.

1. Il ne faut pas prendre les autres médicaments au moment de l'accès, mais les Pilules "Bellamy" se prennent tout aussi bien pendant qu'après l'accès. Prises une fois par jour pendant la saison des fièvres en frisson, elles PRÉVIENNENT UNE ATTAQUE—ce qui est absolument sans danger à une résidence dans les districts les plus infectés.

2. Les pilules "Bellamy" est également un remède souverain dans tous les cas de FIÈVRE INTERMITTENTE, de FIÈVRE RÉMITTENTE et de FIÈVRE TYPHOÏDE; dans tous les cas de MIGRAINE, D'INDIGESTION et de MALADIES DE FOIE.

3. Après que tous les remèdes auront été employés en vain, après que vous aurez perdu tout espoir, tentez un dernier effort; procurez-vous une boîte des Pilules Bellamy. Le propriétaire vous garantit une guérison parfaite.

Voici, à l'appui de cette assertion, la lettre suivante, dans laquelle il est question de la guérison extraordinaire du professeur Lawrence, président des Instituts d'Elocution de New York et de Philadelphie. Le professeur s'y exprime ainsi: ...

"P. LAWRENCE, "AU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE NEW-YORK "5 East 14th Street."

Enfin, le propriétaire déclare qu'il garantit de guérir tous les cas de fièvre en frisson. Il n'exige aucun paiement; le malade paiera ou ne paiera pas. On ne lui demande qu'un certificat de guérison.

Prix, Une Piastre la boîte.

On les trouve chez tous les Pharmaciens des Etats et des Territoires.

Le propriétaire les expédie par la poste en recevant le montant.

PHILIP LAWRENCE, PROPRIÉTAIRE, 23 Dey Street, New-York.

Liquidation Positive.

P. MALLARD,

55 Rue Royale.

Désirant clore ses affaires pour cause de santé et devant terminer sa liquidation pour le 31 Décembre 1874, offre à sa nombreuse clientèle et au public en général son beau stock de meubles riches et ordinaires, ainsi que son riche assortiment de Glaces, de Bronzes, Pendules, Porcelaines, Cristaux et Articles de Fantaisie, Corniches, Rideaux. Etoffes pour meubles, ... et Papier peints, le tout au dessous des prix de fabrique ou d'importation.

Les fabricants de meubles et tapissiers trouveront un beau choix d'articles tels que Vernis anglais, américain, ... Bois de Rose, Grenadier, Acajou, Noyer, Citronnier, etc. Quincaillerie pour meubles, presses et outillages, établis et machine à moulure.

Il n'y a pas de râtelier fermé avec de belles dents.

Dr EUGÈNE E. SOUCHON, Enceignure Bienville et Royale. ...

J. A. CASADAVANT, D. D. S. CHIRURGIEN-DENTISTE.

No. 1, rue Remparts, Enceignure Canal. A l'honneur de faire savoir à ses clients et au public qu'il a un nouveau procédé, pour poser les dents artificielles ... Extraction de dents sans douleur avec le chloroforme ou le nitrous oxide gas. Conversation en Anglais, en Français et en Espagnol.

A la Renommée des Sirops.

73..........Dauphine..........73

NOUVELLE-ORLÉANS.

Grande réduction de prix. Sirop au jus de fruits garantis.

GROSEILLE, FRAMBOISE, FRAISE, LIMON, ORGEAT, VANILLE, ANANAS, SALSEPAREILLE. VINAIGRES FRAMBOISES, ETC., ETC.

Changement de Domicile.

L'ANCIENNE maison A. Périer a transféré son magasin de PIANOS du No 84, rue Royale, aux Nos 250 et 252, de la même rue ... PIANOS Pleyel, Thibout et ... HARMONIUMS ...

E. F. MIOTON.

67..........RUE ROYALE..........67.

Annonce à sa clientèle et au public, qu'il vient de rouvrir son magasin de porcelaines, cristaux, verreries, faïences, ustensiles de ménage etc., et qu'il est en mesure de vendre tous les articles composant son assortiment à vingt pour cent au-dessous des prix courants. De grands avantages seront offerts aux marchands de la ville et de la campagne.

Madame Katinka

Célèbre clairvoyante, récemment arrivée à la Nouvelle-Orléans ... No. 218, rue Dauphine. 14 juil—1m

La Flor de la Tabacos.

Dépôt de Cigares de F. SUARES & Bro. FABRICANTS DE CIGARES FINS, ...

A Vendre.

2 MACHINES et une chaudière, ...

GEO. MERZ, BRASSERIE DU VIEUX CANAL.

...

Hôtels, Restaurants, &c.

L'Hôtel de la Grand'Ile.

S'ouvrira le 8 Juin, pour la saison de 1874. C'EST LE SEUL ENDROIT DU SUD où l'on trouve les VÉRITABLES BAINS DE MER.

Prix de la pension: $60 par mois, $15 par semaine, $3 par jour. ... Pour plus de détails, s'adresser à MM. C. A. Whitney & Co. ... E. M. POOT Propriétaire.

GRAND ILE, Pension Privée.

Prix de la pension $60 par mois, $15 par semaine, $3 par jour. Conditions libérales pour les familles et les personnes qui passent l'été. Pour plus de détails, s'adresser à G. WILLOZ, propriétaire, 61 rue Tchoupitoulas.

HOTEL DE L'EUROPE, A Biloxi.

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il vient de réparer son établissement ...

Restaurant Cosmopolitain,

13 et 15....RUE ROYALE....13

Entre les rues Canal et Douane.

LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.

On y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat ...

AUX personnes qui font des Excursions.

Des billets d'excursion du dimanche sur le chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, Mobile et du Texas, pour Biloxi, aller et retour, seront admis à ... PIASTRES ... TEL SHADY GROVE ...

URBAIN RAMBE, Propriétaire de l'hôtel Shady Grove.

A. Billet & Co.,

FONT savoir au public qu'ils ACHÈTENT des MEUBLES neufs et de seconde main. ...

F. Laborde,

NÉGOCIANT-COMMISSIONNAIRE, IMPORTATEUR DE VINS, EAUX-DE-VIE, ETC., ETC. No. 21, rue Bienville.

Banque d'Epargne des Citoyens, GRUNEWALD HALL.

No. 22 rue Baronne. J. L. GUBERNATOR, Président. M. BENNER, Caissier.

A. Carrière & Co.,

NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES. IMPORTATEURS DE VINS, EAUX-DE-VIE &c. &c. No. 63, rue Vieille-Levée.

Vins, Liqueurs, Provisions, &c. AUGUSTA COUTURIE,

9.....Rue St.-Louis.....9

Seul Agent pour la vente des Champagne Clos Heidsieck & Co. Cognac ... Genièvre ...

BALSAMIQUE des PYRÉNÉES

LIQUEUR HYGIÉNIQUE (approuvée des médecins)

LAURENT LACASSAGNE, (AGENT.)

A vendre chez: QUEYROUZE & BOIS, coin des rues Bienville et Vieille-Levée. CARAUX & VERGNOLE, No 73 rue de la Vieille-Levée, et VINCENT BATTOLARA, No 18 rue Dumaine.

QUEYROUZE & BOIS,

MARCHANDS EN GROS DE GROCERIES, VINS, LIQUEURS ET Toutes sortes de Produits de l'Ouest, Aux Magasins Blancs, Coin Vieille-Levée et Bienville. Nlle-Orléans.

BITTER DES ARABES

Hygiénique Perfectionné.

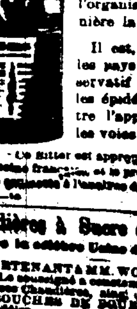

Ce produit, aussi agréable que bienfaisant, extrait de plantes éminemment toniques et vivifiantes, distillées avec des eaux-de-vie de premier choix, est sans contredit l'agent le plus puissant pour réparer l'organisme de la manière la plus immédiate.

Il est, en outre, dans les pays chauds, un préservatif efficace contre les épidémies, fait renaître l'appétit et dégage les voies digestives.

N. B.—Ce Bitter est approuvé par l'Académie de Médecine française, ...

Chaudières à Sucre du Tennessee

De la célèbre Usine de Sinclair.

APPARTENANT à MM. WOODS, YEATMAN & CO.—Le soussigné a constamment un choix ... et des BOUCHES DE FOURNEAU, ...

E. E. LAVILLEBEUVRE, Marchand Commissionnaire.

Consulat de France

AVIS ... JUILLET 1874.

Sont invités à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent. ...

Tirage de la Loterie de l'Etat de Louisiane.

POUR LE 29 JUILLET—CLASSE No 178.

...

Louisiana Savings Bank —AND— Safe Deposit Company.

CAPITAL.....$300,000

The Freedman's Savings & Trust Co.

CAISSE D'ÉPARGNES. ... No ... Rue du Canal, ...

ERNEST CABAUD,

Fabricant de Chaussures à Vis, RUE DAUPHINE No. 65, ... SYSTÈME BREVETÉ PERFECTIONNÉ.

PIERRE PAVIA

Fabricant de Chaussures à vis. PREMIÈRE FABRIQUE DU SUD.

Au No. 128 de la rue Royale entre les rues ...

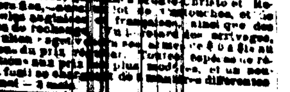

Avis aux amateurs de chasse.

Mr JULIEN ... prévient le public et messieurs les chasseurs qu'il vient de recevoir ...

$10,000 de récompense

A LA PERSONNE ou homme ou femme, qui ne trouvera pas ... machines à coudre ...

ASSURANCE SUR LA VIE.

New York Life Insurance Company

Actif.....$25,000,000

COPES & OGDEN,

Agents Généraux.

44..........RUE CARONDELET..........44